



**Comité Laïcité République**

# COLLOQUE SCIENTIFIQUE

## « Science, Raison et Laïcité »

**Inscription**

**obligatoire :**

[clrcolloque@aol.com](mailto:clrcolloque@aol.com)

Michel Paris

CLR

200 rue de Lourmel

75015 PARIS

**Samedi 7 mai 2011**

**Assemblée nationale**  
**10h00 - 17h00**



## INVITATION

### COLLOQUE DU CLR A L'ASSEMBLEE NATIONALE

# « SCIENCE, RAISON ET LAÏCITÉ »

Samedi 7 mai 2011 de 10 h à 17 h

Assemblée Nationale - salle 6217- 126 rue de l'Université – PARIS 75007

#### Programme

10h00 – 10h30	Accueil par <b>Christian Bataille</b> , Député du Nord et <b>Patrick Kessel</b> , Président du CLR
10h30 – 11h00	<b>Les Sciences de la connaissance</b> Intervenant : <b>Jean-Pierre Changeux</b> , Professeur honoraire au Collège de France Chairman : <b>Guillaume Lecointre</b> , Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle
11h00 – 11h15	Débat
11h15 – 11h45	<b>Laïcité, enseignement et religions à l'école</b> Intervenant : <b>Jean-Paul Delahaye</b> , Professeur associé Paris V René-Descartes Chairman : <b>Jean-Pierre Changeux</b>
11h45 – 12h00	Débat
12h00 – 12h30	<b>La Science : une croyance comme une autre?</b> Intervenant : <b>Jean Bricmont</b> , physicien et essayiste Chairman : <b>Guillaume Lecointre</b>
12h30 – 12h45	Débat
12h45 – 14h15	Pause déjeuner
14h15 – 14h45	<b>Le progrès : une idéologie comme une autre?</b> Intervenant : <b>Jean-Michel Besnier</b> , Professeur de Philosophie à l'Université Paris-
14h45 – 15h00	Chairman : <b>Jean-Pierre Changeux</b>
15h00 – 15h30	Débat
15h30 – 16h30	<b>Les Lumières, La laïcité : un projet politique</b> Intervenant : <b>Henri Pena-Ruiz</b> , Professeur en chaire supérieure en khâgne au lycée Chairman : <b>Jean-Pierre Changeux</b>
16h30 – 16h45	Débat
16h30 – 16h45	Clôture par <b>Jean-Pierre Changeux</b> et <b>Patrick Kessel</b>

**Pour participer au colloque, Inscription individuelle et obligatoire, avant le 1<sup>er</sup> mai 2011**

*Vous munir de votre carte d'identité pour rentrer à l'Assemblée Nationale*

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal ..... Ville.....  
 e-mail: .....@..... Téléphone :.....

Par e-mail : [clrcolloque@aol.com](mailto:clrcolloque@aol.com)

Par courrier : Michel PARIS – CLR – 200 rue de Lourmel 75015 PARIS



# Comité **Laïcité** République

# **INTERVENANTS**



# Comité **Laïcité** République

## Jean-Pierre CHANGEUX

Professeur honoraire au Collège de France et professeur émérite à l'Institut Pasteur.

Jean-Pierre Changeux, né le 6 avril 1936, est chercheur neurobiologiste, professeur honoraire au Collège de France et professeur émérite à l'Institut Pasteur. Sa carrière est riche de responsabilités scientifiques et administratives, il est aujourd'hui Président du Comité de Vigilance Éthique de l'Institut Pasteur et Membre du Conseil Scientifique de l'Agence Internationale des Musées, France Muséums. Jean-Pierre Changeux a effectué des travaux de recherche dans plusieurs domaines de la biologie qui se fondent sur ses premières recherches sur la structure et la régulation des protéines et plus spécifiquement sur les mécanismes de transduction des signaux biologiques par interaction allo-stérique (1961-1968). En 1970, Changeux isole le récepteur nicotinique de l'acétylcholine à partir de l'organe électrique de gymnote : le premier récepteur membranaire de neurotransmetteur jamais isolé et cela grâce aux propriétés d'une toxine de venin de serpent. Il contribue à l'élucidation de sa structure et à la démonstration qu'il s'agit bien d'une protéine allo-stérique. En 1973, avec A.Danchin, il propose une théorie sur l'épigénèse des synapses en développement par sélection et la documente au niveau moléculaire. Enfin, depuis les années 80, il s'intéresse aux fonctions cognitives auxquelles il apporte à la fois des modèles théoriques et des fondements expérimentaux, principalement au niveau moléculaire chez la souris. En parallèle à ses activités scientifiques, Jean-Pierre Changeux s'intéresse à l'art, il a été commissaire de plusieurs expositions. Médaille d'Or du CNRS en 1992, il a reçu de très nombreux prix et distinctions à l'échelle internationale. Il est Grand-Officier de la Légion d'Honneur, Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite, Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres, Commandeur des palmes académiques.

### Il a publié notamment :

- L'Homme neuronal, Fayard Paris (1983)
- Molécule et Mémoire, Bedou Gourdon (1988)
- Fondements naturels de l'Éthique, Odile Jacob Paris (1993)
- Une même éthique pour tous? Odile Jacob Paris (1997)
- Matière à pensée, Odile Jacob Paris (1989, 2000, 2008)
- Raison et Plaisir, Odile Jacob Paris (1994, 2002)
- Ce qui nous fait penser: La Nature et la Règle, Odile Jacob Paris (1998, 2008)
- L'homme de vérité, Odile Jacob Paris (2002, 2004, 2008)
- Du vrai, du beau, du bien, Odile Jacob Paris (2008)



## Jean-Paul DELAHAYE

Professeur associé en histoire des politiques scolaires à l'Université Paris 5 René-Descartes

Il est en outre président du Club Alain Savary, club de réflexion sur les questions éducatives. Vice-président de la Ligue de l'enseignement de la Somme, il préside le cercle Condorcet d'Amiens.

Il a écrit de nombreux articles sur la laïcité à l'école, notamment :

- avec D. Borne, La laïcité dans l'enseignement, problématique et enjeux, revue Regards sur l'actualité, n° 298, la Documentation Française, février 2004.
- L'école au cœur de la question laïque, Textes et documents pour la classe, n° 903, CNDP, novembre 2005.
- avec J-P Obin, Faut-il changer la laïcité ? Hommes et Migrations n° 1258, novembre-décembre 2005.
- Question laïque et question sociale au Parlement de la République, La Revue parlementaire, n° 885, février 2006.
- Les francs-maçons et la laïcisation de l'école, mythe et réalités, revue Histoire de l'éducation, Institut national de la recherche pédagogique, n° 109, janvier 2006.
- 1882-2004 : l'école au cœur de la question laïque. Propos tenus au Parlement de la République, revue Cahiers rationalistes, n° 584, septembre-octobre 2006.
- L'instituteur, le curé et la morale, L'Histoire n° 330, avril 2008.
- Article Laïcité, Dictionnaire de l'éducation, PUF, 2008.
- La collation des grades, retour sur la loi de 1880, Revue L'Histoire, juillet 2009.
- La République, l'Eglise et la collation des grades, retours sur la loi de 1880 et les débats parlementaires de l'époque, in Recherche socialiste, Office universitaire de recherche socialiste, 2009, hors-série n° 48-49, pp 123-128.





## Comité Laïcité République

### Jean BRICMONT

Professeur de physique théorique à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Jean Bricmont, né en 1952, est physicien et essayiste. Docteur en sciences, il a travaillé comme chercheur à l'Université de Rutgers puis a enseigné à l'Université de Princeton, toutes deux situées dans le New Jersey aux États-Unis d'Amérique. Il est actuellement professeur de physique théorique à l'Université catholique de Louvain, dans l'unité de physique théorique et de physique mathématique (département de physique) et membre de l'Académie Royale de Belgique. Son activité de recherche concerne les méthodes de groupe de renormalisation et les équations différentielles non linéaires. Cette activité lui a valu deux distinctions : le prix J. Deruyts (1996) de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Sciences et le prix quinquennal FNRS (Prix A. De Leeuw-Damry-Bourlart) (2005). Il a écrit avec l'Américain Alan Sokal « Impostures intellectuelles » en 1997, qui a fait suite à « l'affaire Sokal ». Jean Bricmont est en effet très impliqué en France dans la défense de la rationalité et de la démarche scientifique. Il a été président de l'association Française pour l'Information Scientifique de 2001 à 2006. Depuis 2006, il en est président d'honneur. En septembre 2010, Jean Bricmont préside le comité scientifique d'un colloque intitulé « L'esprit d'aventure et le principe de précaution en sciences et en arts » à l'Académie royale de Belgique.

#### Il a publié récemment :

- Avec Alan Sokal, Impostures intellectuelles, Odile Jacob, 1999.
- Avec Régis Debray, À l'ombre des lumières : Débat entre un philosophe et un scientifique, Odile Jacob, Collection Sciences, 2003.
- Impérialisme humanitaire. Droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus

fort ?, éditions Aden, 2005.

- Avec Noam Chomsky, Raison contre pouvoir. Le pari de Pascal, L'Herne, Carnets, 2010.



## Jean-Michel BESNIER

Professeur de philosophie à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Né à Caen, Jean-Michel Besnier est agrégé de philosophie et docteur d'État en sciences politiques. Il est professeur de philosophie à l'université de Paris IV – Sorbonne (chaire de Philosophie des technologies d'information et de communication) et dirige le Master Professionnel " Conseil éditorial et gestion des connaissances numérisées " dans cette même université. Il est en outre, depuis juillet 2009, directeur scientifique du Secteur Sciences et Société au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Depuis 1989, il appartient au Centre de recherche en épistémologie appliquée (CREA), laboratoire du CNRS et de l'École Polytechnique axé sur les sciences cognitives. Il est actuellement membre des Conseils d'Administration d'universités (établissement issu de la fusion du Palais de la Découverte et de la Cité des sciences et de l'Industrie de la Villette), de l'Institut des Hautes Etudes en Sciences et Technologies (IHEST) et de la Fondation d'Entreprises C.Génial. Il siège depuis 6 ans au comité d'éthique du CNRS (le COMETS). Dans les dernières années, il a appartenu au Comité d'experts scientifiques de l'ANVIE (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises), au COMEPRA (Comité d'éthique et de précaution de l'INRA), et au CSRT (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie). Il a été longtemps rédacteur-en-chef adjoint de la Revue Hermès (dirigée par Dominique Wolton) et chroniqueur au magazine Sciences et Avenir Hors-série. Il dirige actuellement la collection Méléthè aux éditions Le Pommier.

### Auteur de nombreux ouvrages, il a publié récemment :

- La croisée des sciences : Questions d'un philosophe, Seuil, 2006
- L'irrationnel nous menace-t-il ? Pleins Feux, 2006
- Demain les Posthumains Hachette Littératures, 2009 puis Fayard 2010
- Objectifs Terre : La révolution des satellites (Collectif) Editions le Pommier, 2009
- L'origine de l'environnement (Collectif) Editions Fayard 2010

- La santé, un enjeu de société (Collectif), Editions Sciences Humaines 2010
- La science en jeu (Collectif), Editions Acte Sud/IHESST 2010



**Comité Laïcité République**

## **Henri PENA-RUIZ**

Professeur de chaire supérieure en khâgne classique au lycée Fénelon et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Henri Peña-Ruiz est un professeur et essayiste français. Agrégé de Philosophie, il est professeur de chaire supérieure en khâgne classique au lycée Fénelon, et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Philosophe et écrivain défendant les valeurs de solidarité, il est devenu un spécialiste des questions de laïcité qu'il pose comme fondement de l'universalité. C'est à ce titre qu'il a été en 2003 l'un des vingt sages de la commission sur la laïcité présidée par Bernard Stasi. Henri Peña-Ruiz veut donner à la laïcité toute sa dimension universaliste. Il dénonce la laïcité « ouverte » ou « plurielle » comme étant une contestation dissimulée des principes de la laïcité qui, par définition, est ouverte. La justice sociale est un moyen complémentaire important de défense de la laïcité, sans quoi les replis communautaires se font jour. Engagé en politique, Henri Peña-Ruiz est membre du Parti de gauche et fait campagne à l'occasion des élections européennes de 2009 et des élections régionales françaises de 2010. Il est également membre du conseil scientifique de la fondation Res Publica, think tank créé en 2005 par Jean-Pierre Chevènement.

### Il a publié notamment :

- La Laïcité, Flammarion, 1998.
- L'École, Flammarion, 1999.
- Dieu et Marianne : philosophie de la laïcité, PUF, collection Fondements de la politique (1999 ; 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, 2005) ; Prix de l'instruction publique en 2000.
- La Laïcité pour l'égalité, Fayard, Mille et une nuits, 2001.

- Le Roman du monde, légendes philosophiques, Flammarion, Champs, 2001.
- Qu'est-ce que la laïcité ?, Gallimard, collection Folio actuel, 2003.
- Leçons sur le bonheur, Flammarion, 2004.
- Histoire de la laïcité. Genèse d'un idéal, Gallimard, collection Découvertes, 2005.
- Qu'est-ce que l'école ?, Gallimard, collection Folio-Essais, 2005.
- Grandes légendes de la pensée, Flammarion, 2005.
- Histoires de toujours : Dix récits philosophiques, Flammarion, 2008.
- La solidarité, une urgence de toujours, Agora Éducation, 2010.



## Guillaume LECOINTRE

Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

Guillaume Lecointre, né en 1964, est biologiste, chercheur systématiste. Docteur es Sciences, il est professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, institution où il dirige actuellement le département de recherche « Systématique et Évolution ». Il est aussi chef d'équipe dans l'unité du CNRS 7138 « Systématique, Adaptation, Évolution ». Ses travaux de recherche portent sur la fiabilité des arbres phylogénétiques, et la classification des téléostéens, groupe de « poissons » modernes comprenant environ 31 000 espèces. Son terrain de zoologiste s'effectue en Antarctique où il est chef de mission pour le programme REVOLTA de l'Institut Polaire français. Il est double lauréat de la société zoologique de France (1996 et 2006). Il a dirigé l'école doctorale du Muséum « Sciences de la Nature et de l'Homme » entre 2005 et 2009. Guillaume Lecointre est très impliqué dans la mise à jour des contenus de l'enseignement public de la biologie à tous les niveaux et dans la formation des enseignants. Il est également très impliqué dans la défense de la rationalité et de la démarche scientifique, en lien avec une réflexion sur la condition laïque de l'exercice des sciences à l'échelle internationale. Il a reçu pour cela en 2009 le prix national de la laïcité par le Comité Laïcité-République. Il est membre de la commission nationale « Sciences » de la Libre Pensée. Il a animé une chronique scientifique hebdomadaire au journal Charlie Hebdo entre 1995 et 2005.

Il a publié notamment :

- Avec Jean Dubessy, Intrusions spiritualistes et impostures intellectuelles en sciences, Syllepse, 2001 (2de édition, 2003).
- Avec Hervé Le Guyader, Classification Phylogénétique du Vivant, Belin, 2001 (3ème édition 2006, traduction américaine Harvard University Press, 2006).
- Avec Jean Dubessy et Marc Silberstein, Les matérialismes (et leurs détracteurs), Syllepse, 2004.
- Comprendre et Enseigner la classification du vivant (Dir.), Belin, 2004.
- Avec Antonio Fischetti, Charlie ramène sa science, Charlie-Hebdo-Vuibert, 2005.
- Avec Thomas Heams, Philippe Huneman et Marc Silberstein, Les Mondes Darwiniens, Syllepse, 2009.
- Guide Critique de l'Evolution (Dir.), Belin, 2009.



## COMITÉ LAICITÉ RÉPUBLIQUE

Le Comité Laïcité République (CLR) a été fondé en 1991 avec l'objectif de contribuer à un rassemblement de bonnes volontés autour de l'idée de citoyenneté. De sensibilité républicaine et laïque, le CLR entend combattre le cléricisme, le tribalisme et la mondialisation.

L'association s'est montée d'abord sous la présidence de Claude NICOLET puis de Henri CAILLAVET, et s'est impliquée, avec d'autres, autour du combat de la liberté absolue de conscience, notamment autour de la problématique de l'intégration. Présidée jusqu'en octobre 2002 par Patrick KESSEL<sup>1</sup>, elle a ensuite été animée par Jean-Marie MATISSON puis Philippe FOUSSIER. Elle est à nouveau présidée par Patrick KESSEL depuis 2009.

Parmi les fondateurs :

- |                   |                   |                        |
|-------------------|-------------------|------------------------|
| - Maurice Agulhon | - Louis Astre     | - Elisabeth Badinter   |
| - Pierre Bergé    | - Henri Caillavet | - Jean-Pierre Changeux |
| - Fanny Cottençon | - Régis Debray    | - Clément Durand       |

---

<sup>1</sup> Journaliste, auteur de Marianne je t'aime

– Alain Finkelkraut  
– Albert Memmi

– Gisèle Halimi  
– Claude Nicollet

– Catherine Kintzler  
– Emile Papiernik

## COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL

### Président :

Patrick KESSEL

### Vice-présidents :

Gilbert ABERGEL

Daniel BÉNICHOU

Marie-Françoise BLANCHET

Claude CAUDAL

Catherine KINTZLER

Jacques LAFOUGE

Malka MARCOVICH

### Trésorier :

Saddek BELAID

### LES PRÉCÉDENTS PRÉSIDENTS

Claude NICOLLET

Henri CAILLAVET

Patrick KESSEL

Jean-Marie MATISSON

Philippe FOUSSIER



# Comité Laïcité République

LE SITE INTERNET DU COMITÉ LAÏCITÉ RÉPUBLIQUE :  
[www.laicite-republique.org](http://www.laicite-republique.org)

The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Header:** Logo and title 'Comité Laïcité République'. Navigation links: Accueil, Présentation, Activités, Comités locaux, Ressources, Revue de presse.
- Quote:** *La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une.*
- Search:** A search bar with the text 'Rechercher' and an 'Ok' button.
- Le livre de la Laïcité:** A section featuring an image of books and the text: 'Fraternité multicolore. La laïcité doit occuper une place centrale dans le débat pour la prochaine élection présidentielle. Le CLR réalisera un livre, Fraternité multicolore. Cet ouvrage s'appuiera sur les colloques, les banquets républicains, ainsi que sur les débats qui vont être lancés sur son site internet. En savoir plus ...'
- Demiers communiqués du CLR:** A list of recent communications, including 'Président-fondateur du Comité Laïcité République, Claude Nicolet nous a quittés (30 déc. 10)' and 'Anniversaire de la Loi de 1905: Vive la laïcité'.
- A la une:** A featured article titled 'Islam-laïcité : faux débats et vrais périls, par Patrick Kessel'. The text begins: 'Après l'affligeant débat sur "l'identité nationale", voici venu celui sur l'Islam et la laïcité ! Faux débat mais lourd de vrais périls ! Qui ne voit en effet la volonté cynique d'instrumentaliser des peurs pour essayer de récupérer un électorat tenté par le vote d'extrême droite ? Les résultats des élections cantonales et la nouvelle poussée du Front national témoignent de l'inutilité électorale et de la dangerosité éthique d'une telle démarche. Faux débat car on ne voit pas en quoi la République aurait à se (...) suite de l'article ... Toutes les une.'
- Demiers articles:** A list of recent articles with titles and dates, such as 'Débat "La laïcité : débat impossible, débat opportun ou débat inutile ?" avec Patrick Kessel (DDF, Paris, 5 av. 11) - 28 mars' and 'Catherine Kintzler : "Comment la laïcité a été offerte en cadeau au Front national" (mezetulle.net, 27 mars 11) - 27 mars'.

Pour tout renseignement : [president@laicite-republique.org](mailto:president@laicite-republique.org)







# Comité **Laïcité** République

## DÉCLARATION DE PRINCIPES

La laïcité, clef de voûte de l'édifice républicain, fondement institutionnel des libertés individuelles et de l'égalité des droits, ferment de l'intégration des citoyennes et des citoyens de toutes origines, constitue aujourd'hui comme hier l'assise indispensable de la paix civile et de l'unité de la nation.

\*

L'actualité en France, en Europe et au-delà, montre combien s'impose d'urgence pour notre peuple, un authentique ressourcement aux principes fondamentaux de la République Laïque. Principes qui appellent à l'effort collectif pour l'émancipation de tous, qui s'opposent à toute référence religieuse ou dogmatique pour les lois et les institutions publiques, et rejettent tout cléricalisme, tout intégrisme, tout racisme dans la République.

\*

Chacun ressent profondément la gravité de certains événements. Ce fut entre autre :

- la montée et la banalisation du racisme et de l'antisémitisme, les actes multipliés d'intolérance, d'exclusion, de rejet de l'autre...
- le néo-cléricalisme de la hiérarchie catholique romaine qui s'obstine à vouloir imposer aux Etats par des voies actualisées et diversifiées, sa tutelle moralisatrice...
- l'offensive des intégrismes islamique, catholique, juif ou autres marqués par le sectarisme le plus affirmé...
- les campagnes renouvelées contre la contraception, l'IVG, la maîtrise de la procréation, les remises en cause de l'égalité des femmes, les agressions contre la liberté de création et de recherche...
- les offensives répétées contre la Laïcité de l'École Publique et les provocations par le port ostentatoire d'insignes religieux en milieu scolaire,
  - les pressions convergentes de la hiérarchie catholique et d'autres autorités religieuses réclamant un réaménagement institutionnel et la révisions des principes qui inspirent la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État....

\*

Les faits parmi d'autres, traduisent la mise en cause des idéaux de la Révolution Française. Cette tendance méthodiquement réactivée à de nouvelles discriminations et à un cléricalisme, avivée par l'actuelle aggravation des inégalités sociales, porte en elle le germe de la désagrégation sociale et civique de

la République.

\*

Ainsi, une fois de plus, apparaît-il clairement que rien n'est jamais définitivement acquis, que nos libertés, toujours directement ou insidieusement menacées, sont toujours à défendre ou à reconquérir. C'est le cas aujourd'hui de la laïcité.

La vigilance s'impose aux citoyennes et aux citoyens.

## **LA LAÏCITÉ : MATRICE DES LIBERTÉS**

Fondement de l'humanisme moderne qui pose en principe premier le droit absolu à la liberté de conscience, au libre examen, au libre choix, la Laïcité, s'assigne pour finalité l'accès de chaque femme et de chaque homme aux connaissances et à la responsabilité de soi dans tous les domaines de la vie. La liberté de pensée est la matrice de toutes les libertés, publiques et privées.

Éthique de vie fondée sur la dignité de la personne humaine, sur la solidarité sociale et la fraternité, elle se veut ouverture aux autres et encourage l'enrichissement réciproque par la rencontre et le dialogue.

\*

Elle implique des institutions et des lois libérées de toute tutelle religieuse ou dogmatique et qui, plutôt que d'assujettir et d'aliéner les personnes, de porter atteinte à leur intégrité, d'imposer des discriminations en fonction de leurs origines ou de leurs convictions, doivent au contraire garantir les bases d'une société de justice et de liberté en favorisant, dès l'enfance, l'épanouissement libre et responsable de chacun, en assurant à tous l'égalité des droits et le libre et plein exercice de leurs responsabilités individuelles et civiques dans la République.

\*

C'est pourquoi dans notre histoire tous les grands combats de notre peuple pour l'égalité et la liberté furent porteurs de l'exigence de Laïcité.

## **UNE RÉPUBLIQUE DE CITOYENS**

Les principes laïques apparaissent plus que jamais actuels, de valeur permanente, de portée universelle.

Mais aujourd'hui, certains d'entre eux sont délibérément contestés ou dénaturés.

Le discours des Droits de l'Homme est récupéré et retourné contre lui-même par opportunisme politique ou religieux. La laïcité des institutions républicaines se trouve, sous prétexte d'actualisation ou de « renouvellement », insidieusement détournée à d'autres fins.

Face à ces dérives, il importe de voir et parler clair.

\*

La Révolution Française, en détruisant l'ancienne société qui cloisonnait les hommes et les femmes en communautés, corps et ordres immuables, a fait triompher le principe de la responsabilité de l'individu et de la primauté de ses droits. Elle a sécularisé les services publics, et d'abord l'état civil, afin de libérer leur usage de toute discrimination.

C'est pourquoi la République ne connaît que des citoyens libres et égaux en droit quelles que soient leurs origines, et leur histoire, quels que soient leurs choix philosophiques, religieux, politiques. Elle ne saurait être l'addition de communautés particulières, soumises à des lois spécifiques. Elle est l'ensemble des citoyens.

\*

Seule la Laïcité des institutions publiques permet et garantit à toutes et à tous les libertés, individuelles et collectives, dans le respect et l'épanouissement légitime des diversités. En revanche, institutionnaliser un « droit à la différence » lié à une communauté d'appartenance, conduit à assujettir les droits des individus aux règles particulières de chaque communauté. C'est l'abandon de l'unicité de la loi dans la République, garantie des mêmes droits, responsabilités et libertés pour tous les citoyens.

\*

Seule la Laïcité garantit ainsi pour tous l'exercice des libertés, notamment de la liberté religieuse.

\*

Rejetant toute uniformisation des individus comme toute partition de la nation, elle constitue aussi le seul rempart face à la ségrégation et au racisme, comme face à l'étouffement des personnalités.

## **DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES**

La démocratie exige que les convictions personnelles, l'appartenance à une religion, à une famille idéologique ou politique relèvent de la sphère privée.

\*

La République laïque récuse donc toute religion officielle comme toute orthodoxie d'État. Elle se préserve également de toutes les pressions, anciennes ou nouvelles, explicites ou insidieuses, du cléricalisme et de tous les totalitarismes.

\*

C'est pourquoi la loi de 1905 instituant la séparation des Églises et de l'État, garantie républicaine, plus actuelle que jamais, de la liberté de conscience pour tous, ne saurait être aujourd'hui renégociée ni aménagée.

\*

A chaque femme, à chaque homme, la République garantit le plein exercice des

responsabilités publiques du citoyen. Celui-ci les assume directement ou par ses représentants élus. La République ne connaît d'autres sources légitimes de la souveraineté nationale.

\*

Les missions d'intérêt général relèvent de la seule puissance publique.

\*

Aucun comité ni conseil de « sages » dépourvu de légitimité électorale ne saurait disposer de pouvoirs autres que consultatifs.

Le contrôle de constitutionnalité des lois, de même que l'exigence républicaine d'un État de droit, ne sauraient dériver vers un gouvernement des juges.

\*

C'est par le service public égalitaire et laïque que l'État républicain répond aux besoins collectifs de la Nation.

\*

Les droits et responsabilités des citoyens ne sauraient être non plus mis en cause par les prérogatives de certaines instances européennes non élues. L'avenir communautaire en Europe, quelles que puissent être demain les populations concernées, ne saurait être édifié sans le respect des droits et responsabilités des peuples.

Un tel avenir doit donc être construit solidement sur la base d'institutions laïques. Plus les différences sont nombreuses et profondes, plus s'impose la laïcité de la loi commune. L'intégration de la France aux institutions politiques européennes ne devra pas se faire au détriment des fondements laïques de la République.

## **LA LAÏCITÉ, UN PROBLEME GLOBAL DE SOCIÉTÉ ET DE VIE**

L'exigence laïque de liberté et de responsabilité concerne tous les champs de la société, tous les problèmes de la vie. Et son horizon s'étend à mesure que s'enrichissent nos connaissances et que s'élargit la démocratie.

La laïcité, liberté des libertés, conduit à combattre tous les facteurs d'aliénation :

- pour la libération des femmes, elle exige, en faveur de toutes et partout dans le monde, la conquête effective de l'égalité en droit, en responsabilité, en dignité,
- pour les libertés au quotidien, elle exige le droit de chacun à l'autodétermination, notamment en matière de vie sexuelle, de divorce, contraception, avortement, de droit de vivre et de mourir dans la dignité, du droit à la liberté de création sous toutes ses formes...

- pour libérer le travail, ses conditions et ses finalités de la domination par le pouvoir de l'argent, elle exige la responsabilité du travailleur dans l'entreprise,
- pour la paix dans le monde, elle exige la reconnaissance des droits et libertés des personnes et des peuples et l'organisation effective de leur universelle solidarité.

Le pouvoir déterminant exercé désormais par les média-écrit, image, son- dans la vie des gens et notamment dans l'information et la formation, voire la manipulation, de l'opinion publique, donc dans le fonctionnement et la qualité de la démocratie, appelle une attention toute particulière.

Il s'agit d'éviter la domination du pouvoir de l'argent et de ses critères de valeur notamment pour le contenu et la qualité des programmes télévisuels. Il s'agit d'éviter également toute autre mise en tutelle idéologique de l'opinion.

Qualité et diversité des émissions, pluralisme dans l'information dans l'information, liberté d'expression et de création constituent une exigence laïque fondamentale.

\*

Enfin, alors que le progrès scientifique procure à l'homme des moyens nouveaux et considérables d'intervention sur la nature et sur lui-même, notamment en matière de génétique, se pose la question essentielle de la place des sciences dans la société, de la liberté de la recherche, de la responsabilité des chercheurs et des pouvoirs publics. La science n'est pas compétente en matière morale et politique. La laïcité milite donc résolument pour que les applications de l'activité scientifique soient mises au service de la libération des hommes et des femmes, du progrès général de l'humanité.

\*

La question sociale, dans un monde inégalitaire et pluriel, se trouve au cœur du problème de l'égalité, notamment de l'égal accès au savoir, à la responsabilité, à la liberté. Partie constitutive à ce titre, de la question laïque, elle conduit en particulier à exiger pour tous ceux qui résident sur le sol national le droit au bénéfice des conquêtes de la République, l'accès aux systèmes de solidarité et de formation initiale et permanente.

\*

Mais la démarche laïque ne saurait être réduite à l'exigence de plus de justice sociale.

## **DROITS DE L'ENFANT : L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE**

La liberté de l'homme se construit, ou se détruit dès l'enfance. Tout enfant a le droit d'être élevé et instruit pour accéder à la maîtrise de soi et à la citoyenneté.

Il s'agit de lui assurer le droit et les moyens de l'émancipation : lui permettre d'acquérir pas à pas la responsabilité de lui-même dans tous les domaines de la vie personnelle, sociales, civique, et son autonomie et sa liberté, y compris par

rapport à son milieu d'origine et à sa famille.

L'École publique doit pouvoir accueillir, instruire, faire vivre ensemble tous les enfants de toutes origines sociales, ethniques ou confessionnelles. Travaillant dans le respect des consciences et attentive à toutes les convictions naissantes, elle n'impose, par les enseignants ni par la vie scolaire, aucune croyance. Elle doit promouvoir la pratique par toutes et tous, de l'esprit, des règles de tolérance et de respect mutuel de la laïcité scolaire.

Pour tous ses élèves, elle doit être le lieu de l'acquisition méthodique des savoirs, de l'apprentissage de la raison et de l'entraînement au doute et à l'esprit critique.

\*

Organiquement liée à la République, l'École Laïque ne saurait être soumise, en droit ou en fait, à aucune tutelle, autorité ou influence particulières d'ordre politique, religieux, idéologique, économique...

\*

L'École de la République ainsi sera pleinement le creuset de la fraternité, le fondement premier de l'unité de la Nation et de l'émancipation de son peuple.

C'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, l'école publique, gratuite et laïque demeure la pierre angulaire de la République.

## **UNE ESPÉRANCE POUR LE XX<sup>e</sup> SIECLE**

La laïcité n'est pas tournée vers le passé mais vers le futur des hommes. Porteuse de l'avenir de la raison, elle œuvre au progrès de la pensée. Elle se veut libératrice de l'intelligence.

\*

L'humanisme laïque force vivante de l'Histoire s'adresse ainsi à toutes les femmes et à tous les hommes, à tous les peuples. Se refusant à tout ethnocentrisme, porteur de l'émancipation de tous, il atteste plus que jamais dans un monde aux dimensions de plus en plus restreintes, de la permanence et de la vocation universelle des valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité.

Seul il peut aujourd'hui nourrir et conduire la marche de tous les peuples vers le savoir, le mieux-être et la justice, la paix et la liberté.

\*

Se reconnaissant dans cette déclaration de principes, les personnalités signataires s'associent librement dans la création du Comité Laïcité République afin de prendre ensemble les initiatives nécessaires à la défense et la promotion de l'idéal et des fondements laïques de la République.

\*